



Orange intègre un service de réparation dans sa nouvelle gamme d'Assurance Mobile

Orange est le leader de l'assurance mobile en France avec plus d'1,5 millions de clients assurés. L'offre « Assurance 24h » prend en charge 90% des sinistres déclarés. Soucieux de prolonger la durée de vie des mobiles, Orange propose une nouvelle gamme d'assurance mobile incluant un service de réparation.

Réparer pour prolonger la durée de vie des mobiles

Cette gamme d'assurance mobile s'inscrit dans la volonté d'Orange de réduire l'impact environnemental des mobiles durant l'intégralité de leur cycle de vie. Chaque client déclarant un sinistre peut demander la réparation de son mobile plutôt qu'un échange systématique. Si le mobile sinistré est irréparable, un mobile d'échange reconditionné est alors proposé.

En cas de casse ou d'oxydation, après la déclaration de sinistre et son acceptation par l'assureur, une solution de réparation est proposée au client. La prise en charge du mobile peut être réalisée dans un centre de réparation agréé par Orange à proximité de son domicile ou dans un centre de réparation centralisé en France via un point relais.

Les délais de réparation sont estimés entre 2h et 24h pour une réparation de proximité et d'environ 5 jours en cas d'envoi.

Le service de réparation est inclus dans les deux offres de la nouvelle gamme d'assurances proposées par Orange :

- **L'offre Assurance Mobile Perso** pour assurer un seul mobile contre la casse, l'oxydation et le vol, avec 2 sinistres autorisés par an. Le service est facturé mensuellement selon 5 tarifs en fonction de la gamme du mobile : 2,99€, 6,99€, 9,99€, 14,99€, et 19,99€.
- **L'offre Assurance Mobile Famille** pour assurer tous les mobiles du foyer contre la casse, l'oxydation et le vol, avec 3 sinistres autorisés par an au tarif unique de 24,99€/mois.

En cas de vol, Orange continue de proposer un mobile de remplacement dans les 24h qui suivent l'acceptation du sinistre.

Une solution personnalisée en cas de sinistre

En cas de casse ou d'oxydation, si le client ne souhaite pas faire réparer son mobile, il peut bénéficier d'un échange de mobile en 24h. Ce service est facturé en fonction du niveau d'assurance souscrit (prix allant de 9€ à 89€).

« Les smartphones ont pris une grande importance dans la vie quotidienne de nos clients qui sont de plus en plus attentifs à la préservation de leurs données et aux aspects environnementaux. En intégrant la réparation à sa nouvelle offre, l'Assurance Mobile d'Orange répond à une réelle préoccupation. Nous apportons ainsi à nos clients une solution leur permettant de conserver leurs données et de réduire l'impact d'un sinistre en prolongeant la durée de vie de leur smartphone » indique Guillaume de Riberolles, Directeur Marketing Produits et Services financiers Orange France

Ces nouvelles offres d'assurance ont été élaborées avec le concours de deux partenaires d'Orange : [BNP Paribas Cardif](#) (assureur) et [Orange Bank](#) (courtier)

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,5 milliards d'euros en 2021 et 137 000 salariés au 30 juin 2022, dont 76 000 en France. Le Groupe servait 282 millions de clients au 30 juin 2022, dont 236 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse Orange :

Eric Barboza : eric.barboza@orange.com 06 74 87 52 52

Florentin Soonckindt : florentin.soonckindt@orange.com 07 85 92 42 77